

■ **Coloral S.A. pour la coloration et protection de métaux**, à Neuchâtel, CH-645-1003982-8, coloration et protection des objets en métal contre les influences atmosphériques, etc. (FOSC du 23.11.2005, p. 9). Administration: Storrer Pierre-Alain, maintenant domicilié à Neuchâtel, jusqu'ici directeur, nommé président, Storrer Cédric maintenant domicilié à La Chaux-de-Fonds, jusqu'ici directeur, nommé membre du conseil et directeur général, et Petitpierre Boris, de Neuchâtel, à Cortailod. Signature individuelle du président ou collective à deux des autres membres du conseil; les pouvoirs du président sont modifiés en ce sens. Barfuss Philippe, maintenant domicilié à Auvernier, et Storrer David, maintenant domicilié à Corcelles-Cormondrèche, nommés directeurs, signent désormais collectivement à deux; leur procuration est radiée. Signature collective à deux a été conférée à Lentini Giuseppe, d'Italie, à Bienne, directeur.

Journal no 3154 du 24.11.2006
(03658732 / CH-645.1.003.982-8)